

NM / AH CM du 26.01.2009

Intervention introductive au BP 2009

Cher-e-s collègues,

Nous nous retrouvons en ce premier conseil de l'année 2009 et après 9 mois d'exercice pour débattre du premier vrai budget présenté par notre équipe.

Permettez-moi tout d'abord de saluer le travail d'Hervé Toullec, rapporteur du budget, de l'ensemble des élus, notamment les adjoints et les membres de la commission finances, ainsi que des services de la ville pour leur implication dans cet exercice difficile et plus particulièrement la direction des finances.

Vous le constatez nous votons cette année le budget dès janvier et non plus en mars pour coller au mieux à l'année civile. Je peux d'ailleurs, dès à présent vous informer que le budget 2010 vous sera présenté au mois de décembre de cette année.

Ce budget n'est pas un budget de transition, mais bien un budget vérité, qui répond à la fois aux objectifs fixés par le programme du Nouveau Reims et aux conclusions du rapport Klopfer ainsi qu'aux défis que représente la crise.

1. Un budget pour faire face à la crise

La crise économique frappe lourdement la France, et ses conséquences sociales commencent à se ressentir sur Reims. A Reims comme ailleurs la liste des entreprises qui rencontrent des difficultés s'allonge.

La droite ne peut à la fois pointer du doigt à Paris des collectivités locales, de gauche bien sûr, qui seraient dispendieuses et coupables d'un fort endettement, et ici refuser de nous soutenir en faveur d'une gestion raisonnable, visant à redresser la situation financière de notre ville et garantir nos marges de manœuvre futures.

Au contraire, je dénonce l'irresponsabilité budgétaire du gouvernement, qui s'acharne à administrer au patient le même remède en prêtant de l'argent aux banques alors que l'état de santé du malade ne cesse de se dégrader, et cherche à asphyxier les collectivités locales.

Le retour du volontarisme en politique, ce ne sont pas des effets d'annonces quotidiens sans lendemain pour masquer le désengagement de l'Etat, mais bien au contraire l'affirmation de la responsabilité dans l'action publique.

Nos choix, nous les faisons dans le cadre d'un projet de mandature et d'une programmation pluriannuelle d'investissement, que nous irons d'ailleurs présenter à nos administrés dans le cadre des conseils de quartier.

Répondre à la crise, c'est faire face à l'urgence mais également œuvrer pour les générations futures. Il est important de garantir le maintien de notre capacité d'investissement.

2. Un budget vérité

Le budget qui vous est présenté est un budget de vérité et de rééquilibrage.

La première des vérités est celle que nous devons aux Rémois, en gardant le cap de nos engagements de campagne.

Durant les précédents mandats la fiscalité apparaissait comme un outil d'ajustement du budget, d'où une augmentation de 28% sous la précédente mandature.

Au contraire, je me suis engagée, et je m'y tiendrai, à ne pas augmenter la fiscalité locale durant le mandat. En 2009, l'augmentation de l'imposition communale ne sera que le reflet de la hausse des bases de 2,5% votée par le Parlement dans le cadre de la loi de finances 2009.

Ce budget s'inscrit dans le cadre d'une véritable stratégie budgétaire pluriannuelle, et dans le respect des préconisations du cabinet d'audit Klopfer.

Car on ne fait pas réaliser une étude financière pour connaître la vérité des chiffres pour ensuite s'en démarquer dès la première occasion.

Chaque euro dépensé est désormais un euro utile.

Comme nous y avait invité notre collègue Jean-Marie Beaupuy, nous avons eu à cœur de réaliser les économies qui s'imposent. Ainsi, le budget a été établi en fonction des crédits réellement consommés lors des années précédentes et des besoins réels. Des économies substantielles ont été réalisées sur les crédits de maintenance des bâtiments, sur les frais de fournitures ou d'administration générale, sans jamais rogner sur la qualité du service public mais bien pour coller au plus près de ce qui est consommé et nécessaire.

Je rappelle que le rapport Klopfer préconisait une stabilisation des hausses de charge de fonctionnement de 1%. Nous irons au-delà. En 2009, les dépenses de fonctionnement seront stabilisées, charge de la dette comprise, au même niveau qu'en 2008, soit 231,9

millions d'euros. Cet effort permet à la ville d'investir plus, à hauteur de 10 millions supplémentaires.

Le budget d'investissement que je vous présente représente **un réel soutien à l'économie locale, et notamment :**

- 28 millions pour le Tramway
- 8,2 millions pour le groupe scolaire Ravel
- 5,1 millions pour la Maison de Quartier Wilson
- 3 millions pour le groupe scolaire Jamin
- 2,4 millions pour le gymnase Clairmarais, dont je précise ici que les travaux ne sont pas arrêtés comme l'avait faussement déclaré à la presse un membre de l'opposition.

Ainsi, je peux affirmer que notre ville mène une politique d'investissement ambitieuse mais raisonnable en injectant 81 millions d'euros dans l'économie locale.

3. Un budget qui répond aux objectifs du Nouveau Reims

Ce budget reflète également nos priorités politiques, qu'il s'agisse des Etats généraux du Sport, lancés la semaine dernière, la nouvelle dynamique de l'ANRU, dont la présentation, reportée pour cause d'élection législative, se fera ce jeudi, et bien évidemment le Grand Projet Urbain.

On trouve aussi inscrits **pour la première fois les crédits permettant de financer les nouvelles délégations** que sont l'égalité entre les femmes et les hommes, la lutte contre les discriminations et la démocratie locale.

Des efforts importants sont faits pour **maintenir nos projets annoncés ces derniers mois**, plus de 5 millions pour la restauration des Halles du Boulingrin, 120 000 euros en frais d'étude pour l'Hôtel des services publics dont tant d'équipes ont parlé mais dont jamais une pierre n'aura été posée.

Mais surtout **c'est dans leur quotidien que les Rémoises et les Rémois pourront constater la mise en œuvre du programme du Nouveau Reims** pour une ville plus solidaire et pour lequel ils nous ont accordé leur confiance.

Ainsi par exemple à compter du 1er février 2009, l'application de la loi SRU permettra de réduire de 50% le tarif de l'abonnement « Champagne » mensuel et annuel sur le réseau des TUR. Cette action a permis d'offrir au CCAS une disponibilité dans son budget de 500 000 euros. Cette hausse participera à 100% à la révision des barèmes déterminant les prestations sociales du CCAS et permettre un soutien à l'ensemble des Rémoises et des Rémois rencontrant des difficultés, sans exclusive.

D'importants efforts seront également réalisés en matière de propreté de notre ville. 198 000 euros seront ainsi affectés à l'amélioration de la propreté urbaine.

Enfin, l'aide aux familles est un engagement fort de mon action. En 2009, une crèche ouvrira en centre ville et des études seront lancées pour une autre dans le quartier Clairmarais. Ces mesures répondent à une attente sociale forte.